



Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 6 mars 2015
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 17 mars 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 mars 2015

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ASSOCIATION 36 QUAI DES ARTS - SUBVENTION 2015

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBault, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sébastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à René PACAULT, Jean BOULAIS à Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Pascal DUFORESTEL à Josiane METAYER, Romain DUPEYROU à Yvonne VACKER, Jean-Martial FREDON à Stéphanie DELGUTTE, Marie-Chantal GARENNE à Jérôme BALOGÉ, Isabelle GODEAU à Michel VEDIE, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Agnès JARRY à Dominique SIX, Dominique JEUFFRAULT à Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Jean-Luc CLISSON, Simon LAPLACE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Sophia MARC à Alain GRIPPON, Philippe MAUFFREY à Jacques MORISSET, Marie-Paule MILLASSEAU à Christelle CHASSAGNE, Joël MISBERT à Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO à Christine HYPEAU, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Adrien PROUST à Patrick THOMAS, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Florent SIMMONET à Carole BRUNETEAU, Elodie TRUONG à Alain PIVETEAU

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Jean-Claude BARRAUD, Robert GOUSSEAU, Elmano MARTINS, Michel PAILLEY

Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150316-C33-03-2015-DE
Date de télétransmission : 19/03/2015
Date de réception préfecture : 19/03/2015

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 MARS 2015

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : ASSOCIATION 36 QUAI DES ARTS - SUBVENTION 2015

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu la délibération du Conseil de communauté du 26 septembre 2011 approuvant le Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC)

Vu la délibération du Conseil de communauté du 24 février 2015 approuvant la convention triennale de partenariat avec 36 Quai des Arts

Il est rappelé que la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est dotée d'un **Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC)** qui prévoit de soutenir et de conforter les activités économiques en lien avec les filières de l'économie culturelle et créative.

L'association 36 Quai des Arts, créée en janvier 2013, a pour objet de :

- Favoriser la promotion, la conservation et le développement des savoir-faire des professionnels des métiers d'art des Deux-Sèvres à l'attention du grand public,
- Promouvoir et vendre les créations des professionnels des métiers d'art et artistes.

L'association fédère aujourd'hui **31 artisans d'art des Deux-Sèvres autour d'un lieu unique : la boutique-exposition du 36, rue Brisson à Niort**. D'abord ouverte en novembre 2013 dans un local temporaire au 35, rue Brisson, la boutique a été déménagée en mars 2014 au 36 de cette même rue. Cette boutique permet de promouvoir les créations des artisans d'art et de développer le chiffre d'affaires des artisans adhérents. Ce site permet aussi d'organiser des animations (petits déjeuners d'artistes, vernissages ...).

En 2014, l'association 36 Quai des Arts a développé de nombreuses actions, qui ont contribué au rayonnement du territoire niortais :

- Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) en centre-ville de Niort : partenariat avec le Musée d'Agesci (démonstrations d'artisans d'art, expositions en résonance au Musée),
- Stand lors d'événements locaux, visant le grand public : Foire de Niort et Salon de l'Habitat,
- Ouverture de la nouvelle boutique : inauguration le 10 juillet,
- Office du Tourisme : partenariat sur le site Web www.niortmaraispoitevin.com,
- Mise à jour et développement du site Web www.36quaidesarts.com,
- Les « Amis du 36 » : fidélisation de la clientèle de la boutique, avec la création d'une carte de fidélité, donnant l'accès au réseau « Les Amis du 36 ».

Enfin, l'objectif économique du 36 Quai des Arts s'est concrétisé en 2014. En effet, les ventes de la boutique ont permis de générer un **chiffre d'affaires d'environ 81 000 €**. Le chiffre d'affaires de décembre 2014 a été très important (1/3 du chiffre d'affaires annuel) et montre l'évolution positive de l'activité (+ 47 % par rapport à décembre 2013). La salariée (vendeuse de la boutique) a été embauchée à temps plein, en CDI.

Pour 2015, l'association va conforter ses actions sur le territoire de la CAN :

- 2ème édition des JEMA, en partenariat avec le musée du Donjon (village des artisans d'art, visites thématiques du Donjon par un agent du Musée et un artisan d'art). En 2015, un concours de selfies sera organisé, pour capter un public plus jeune.
- Stand au Salon de Printemps de Niort, avec une présentation des artisans d'art et la remise du Prix du concours de selfies organisé lors des JEMA.
- Animation de la boutique : organisation des « Petits Déjeuners du 36 » tous les mois, avec un programme annuel et un public élargi ; organisation d'un vernissage par trimestre.
- Augmentation du nombre des Amis du 36, avec une communication plus systématique.
- Animation et mise à jour du site Internet.

Toujours en 2015, un nouveau projet sera développé en partenariat avec l'Office de Tourisme de Niort-Marais Poitevin : **création d'un produit touristique** combinant un hébergement et un stage en artisanat d'art. Cette formule sera aussi proposée sous forme de « box cadeau ».

Ces actions sont conformes à la convention de partenariat avec la CAN et montrent la volonté du 36 Quai des Arts de se développer, en soutenant l'activité économique des artisans d'art. C'est pourquoi il est proposé d'accorder une **subvention de 55 000 €** à l'association 36 Quai des Arts pour l'année 2015 (la subvention attribuée en 2014 était de 63 000 €), qui sera versée :

- à 70 % au vu de la délibération du conseil communautaire,
- le solde sur présentation d'un bilan d'activités (qualitatif, financier), même provisoire, fin 2015.

La somme correspondante est inscrite au Budget Principal 2015 de la Communauté d'Agglomération du Niortais. Il est rappelé que le modèle économique du 36 Quai des Arts devra tendre vers l'autofinancement.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement de 55 000 € à l'association 36 Quai des Arts pour l'année 2015, dont 38 500 € dès l'adoption de la présente délibération,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 2

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20150316-C33-03-2015-DE
Date de télétransmission : 19/03/2015
Date de réception préfecture : 19/03/2015